

Education et Culture de la Démocratie

La transparence sur les critères de qualité

dans l'enseignement supérieur (ECUD)



DGII /EDU/ECUD/2016 (5)

Version Originale: Français

FORMATION et EDUCATION

15 Juillet 2016

Rapport

Albanie

Décalage entre les normes et l'étude du terrain (les enquêtes deuxième phase)

Dans la première phase de notre étude, nous avons fait une analyse de la norme albanaise concernant l'éducation supérieure. Nous avons analysé la loi de l'éducation supérieure, la Constitution albanaise, des orientations du Ministère de l'Éducation, le statut et le règlement de l'université de Tirana ainsi que le code de l'éthique en cours. Dans la norme on constate que l'information concernant l'université doit être rendue publique. Les étudiants ont le droit de s'associer et il existe des associations d'étudiants auprès de l'université. Les étudiants ont aussi le droit et sont représentés dans le conseil de l'université.

La deuxième phase de notre projet consistait à proposer un questionnaire d'enquête aux étudiants, aux professeurs de l'Université de Tirana mais aussi à des acteurs externes venant du secteur publique, privé et de la société civile pour essayer de confronter la norme et son adéquation dans la réalité.

Dans cette partie nous allons relever quelques décalages entre la norme et la réalité du terrain qui ressortent des représentations des personnes enquêtées. Ensuite à partir de quelques recommandations proposées par le Conseils de l'Europe et du décalage entre la norme et la réalité, nous proposerons quelques recommandations qui essaient d'apporter des idées de réflexion et d'amélioration de la situation actuelle.

1-Par rapport à la norme nous constatons que des cours spécifiques concernant les droits de l'homme existent mais ils sont difficilement repérables dans les sites Internet des facultés et de l'université. A partir des réponses données par les enquêtés nous constatons aussi qu'il n'existe aucun grade ou diplôme en droit de l'homme. Le contenu curriculaire n'est pas toujours accessible sur un site Internet.

2-La loi de l'enseignement supérieur, article 28, pour les programmes des études interdisciplinaires s'exprime que dans une institution de l'enseignement supérieur, les facultés peuvent organiser des programmes communs des études interdisciplinaires. Ces programmes peuvent aussi être organisés en commun avec les facultés des différentes institutions. A la fin de ces programmes d'études, un diplôme commun est délivré des deux institutions d'enseignement.

Tout de même le nombre des personnes qui ont répondu : *je ne sais pas, non* et *peu* dépasse le nombre des personnes qui ont répondu *oui*. Cela nous amène à penser qu'il y a une perplexité dans les réponses.

3- Les orientations pour l'ouverture et la fermeture des programmes d'études prévoient des pourcentages des matières à choix. Les réponses montrent que le règlement peut-être n'est pas respecté. Une meilleure implication et participation des étudiants à l'enseignement serait souhaitable tout en leur donnant le droit et les moyens de prendre des décisions sur leur apprentissage. Selon l'ABDH elle implique également la participation des parties prenantes dans la conception des politiques aussi bien que dans les processus.

4-Les réponses indiquent qu'il existe une vague collaboration entre l'université et les entreprises ainsi qu'une culture de financement de la part des entreprises pour des projets de recherche ou des activités. Il manque une vraie culture de recrutement du personnel de l'entreprise en collaboration avec l'université.

Une meilleure collaboration entre l'université et l'entreprise apporterait une meilleure connaissance des besoins réels dans le marché du travail en ce qui concerne les offres de travail et une meilleure orientation de la formation universitaire.

5-A partir de 2015, il y a eu une restructuration de la page web de l'université de Tirana qui maintenant présente un volet événement dans le portail. Dans ce volet le public peut prendre connaissance des événements qui ont eu lieu ou s'informer sur les événements à venir. Par exemple

actuellement on peut lire sur le site que le prochain événement sera celui de la rencontre des étudiants avec des représentants des affaires intérieures pour discuter de la lutte anti-traffique.

Les données d'enquêtes selon trois sous thèmes :

- ***Contenu***

Question 1 - Nous remarquons qu'il y a environ 50 matières qui traitent dans une partie du cours ou dans un cours complet, les notions de la démocratie et des droits de l'homme dans les formations universitaires. Ces matières sont assurées dans différentes facultés : faculté des langues étrangères, faculté de droit, faculté de l'économie, faculté des sciences humaines et sociales et la faculté d'histoire et de philologie.

Les matières les plus signalées (de 4 enquêtés à 6 enquêtés) sont : les relations internationales, les droits civils, introduction à l'histoire des institutions européennes, la civilisation, les droits de l'homme, gestion de classe, droit constitutionnel comparé, curriculum. On remarque que ces matières sont surtout développées à la faculté de droit et à la faculté des langues étrangères.

Par rapport à la norme nous constatons que des cours spécifiques existent mais ils sont difficilement repérables dans les sites Internet des facultés et de l'université. A partir des réponses données par les enquêtés nous constatons aussi qu'il n'existe aucun grade ou diplôme en droit de l'homme. Le contenu curriculaire n'est pas toujours accessible sur un site Internet.

En ce qui concerne la valorisation de la dignité et des droits de l'homme (v1) et la valorisation de la démocratie, de la justice, de l'équité, de l'égalité et de l'État de droit (v3), malgré le fait qu'il n'existe pas de grade ou de diplôme en droit de l'homme, le fait qu'il y a 50 matières qui comportent des questions relatives à la question des droits de l'homme témoigne d'un intérêt de l'université pour ces questions. L'université jouit d'une autonomie académique pour la conception du programme universitaire et l'insertion de ces notions relatives aux droits de l'homme et à la démocratie sans une orientation, prouve que le corps universitaire a une sensibilité relativement haute envers ces questions.

Nous constatons que ces matières rendent conscients les étudiants qu'ils existent des responsabilités à assumer et des droits à revendiquer.

Question 2 - La majorité des réponses à la deuxième question confirme qu'il y a des cours interdisciplinaires dans les programmes de formation mais le nombre de ces personnes enquêtées ne diffère pas beaucoup du nombre des personnes qui trouvent qu'il y a peu de cours interdisciplinaires. La loi de l'enseignement supérieur, article 28, pour les programmes des études interdisciplinaires s'exprime que *« dans une institution de l'enseignement supérieur, les facultés peuvent organiser des programmes communs des études interdisciplinaires. Ces programmes peuvent aussi être organisés en commun avec les facultés des différentes institutions. A la fin de ces programmes d'études, un diplôme commun est délivré des deux institutions d'enseignement »*.

Tout de même le nombre des personnes qui ont répondu : *je ne sais pas, non* et *peu* dépasse le nombre des personnes qui ont répondu *oui*. Ce qui nous amène à penser qu'il y a une perplexité dans les réponses.

Cela peut être expliqué par le fait que le terme interdisciplinaire est peu connu ou pas connu. Une recommandation serait la proposition des matières interdisciplinaires et transversales pour viser au plein épanouissement de la personnalité humaine, le développement de ces dons et aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de ses potentialités. Grâce aux matières interdisciplinaires les étudiants ont la possibilité de développer **leur esprit de synthèse et de critique en confrontant des idées différentes tout en favorisant la compréhension, la tolérance et la démocratie.**

Question 3 – La moitié des réponses à la question trois, confirme qu'il y a des cours qui encouragent la responsabilité et les devoirs civiques. Le nombre des personnes qui ont répondu *je ne sais pas, non* et *peu* dépasse le nombre des personnes qui ont répondu *oui*.

L'enrichissement des programmes avec des cours qui promeuvent / encouragent la responsabilité et les devoirs civiques aiderait à promouvoir :

- **les valeurs de la dignité et des droits de l'homme (v1) et les valeurs de la démocratie, de la justice, de l'équité, de l'égalité et de l'Etat de droit (v3) ;**
- **les attitudes concernant l'ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes (Att.1) et l'esprit civique (Att.3) ;**
- **l'aptitude relative à la capacité d'analyse et de réflexion critique (Ap.2) ;**
- **la connaissance et la compréhension critique du monde (Cc3).**

Question 4 – Une majorité importante des enquêtés estime que l'université est interculturelle surtout par le contenu des cours et des programmes d'échanges avec d'autres universités. Mais on constate qu'il y a peu d'activités culturelles et d'ateliers qui développent l'intérêt pour la diversité culturelle. Cela peut être expliqué par le fait que les classes et les groupes sont composés de groupes homogènes.

Étant donné que l'Université de Tirana seulement ces dernières années a commencé à faire partie des programmes d'échange Erasmus, la dimension interculturelle de la formation et de l'éducation est très importante pour pouvoir assurer et stimuler chez l'étudiant **la valeur de la diversité culturelle (v2) ; les attitudes de l'ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes (Att.1) et du respect (Att 2) ; la connaissance et la compréhension critique du monde (Cc3).**

Question 5 – A propos de la question 5, la majorité des enquêtés s'exprime positivement sur la possibilité qu'a l'étudiant de choisir certaines matières dans son programme d'étude. Mais le nombre des personnes qui a répondu *peu, non* ou *je ne sais pas* est plus grand que celui qui dit *oui*. Une meilleure implication et participation des étudiants à l'enseignement serait souhaitable tout en leur donnant le droit et les moyens de prendre des décisions sur leur apprentissage pour assurer :

- **l'attitude de la responsabilité (att4) ;**
- **l'aptitude de l'apprentissage en autonomie (ap1) et de la souplesse et adaptabilité (ap3)**

Selon l'ABDH, elle implique également la participation des parties prenantes dans la conception des politiques aussi bien que dans les processus. Même si les orientations pour l'ouverture et la fermeture des programmes d'études prévoient des pourcentages des matières à choix, les réponses montrent que le règlement peut-être n'est pas suivi.

- ***Employabilité***

Question 6 – Selon la perception des enquêtés, la majorité est de l'avis que les étudiants ont la possibilité de trouver un emploi qui correspond à leurs études. La fiabilité de cette réponse ne peut pas être entièrement prise en compte parce qu'il n'existe pas de statistiques concernant l'insertion professionnelle des étudiants de la part de l'université. Le fait que la majorité s'exprime positivement sur l'employabilité des étudiants, montre que les programmes sont orientés vers le marché du travail. Ces réponses peuvent aussi venir des idées reçues des personnes enquêtées.

Question 7 – Presque la moitié des personnes enquêtées dit qu'il existe un bureau d'insertion professionnelle et l'autre moitié s'exprime que ces bureaux n'existent pas auprès de l'Université. Actuellement il y a 5 bureaux d'insertion professionnelle dans 5 facultés de l'Université de Tirana. Ce projet existe depuis 3 ans et la mission de ces bureaux est de mettre en relation le monde universitaire, les étudiants et les professeurs avec le marché du travail, tout d'abord en proposant des

stages professionnels, mais aussi en proposant des offres d'emploi pour les étudiants. Ces bureaux orientent aussi les étudiants sur le choix de leur parcours professionnel ou leur parcours de formation.

Or ces bureaux n'ont pas encore de statistiques sur l'employabilité des étudiants après leurs études. Le projet des bureaux d'insertion professionnelle auprès des facultés de l'université est récent ce qui explique la méconnaissance de l'existence de ces bureaux par les personnes enquêtées. Actuellement ils sont en train de créer leur page web.

Ils sont en train de créer aussi les réseaux alumni <http://www.qal.unitir.edu.al/?lang=en#>

Question 8 – La majorité des enquêtés pense que l'université n'a pas de relations avec les entreprises. Ceux qui ont répondu positivement voient cette collaboration surtout dans le cadre des offres de stage pour les étudiants et dans celui de l'offre des postes de travail. Il y a très peu de réponses sur le financement des entreprises pour des projets ou d'autres activités à l'université.

Les réponses indiquent qu'il existe une vague collaboration entre l'université et les entreprises ainsi qu'une culture de financement presque inexistante de la part des entreprises pour des projets de recherche ou des activités. Il manque une vraie culture de recrutement du personnel de l'entreprise en collaboration avec l'université.

Une meilleure collaboration entre l'université et l'entreprise apporterait une meilleure connaissance des besoins réels dans le marché du travail en ce qui concerne les offres de travail et une meilleure orientation de la formation universitaire.

On pourrait souhaiter une participation des entreprises dans la conception des politiques aussi bien que dans le processus de l'enseignement universitaire.

Au niveau des activités extra-curriculaires favorisant le développement de la personnalité peu de choses sont à mentionner ce qui renforce encore une fois le faible lien entre les entreprises, les pouvoirs publics, les ONG avec l'Université. Cette collaboration favoriserait l'épanouissement de la personnalité de chaque étudiant et le développement de ces dons. Les activités extra-curriculaires citées sur le site de l'université concernent surtout le sport (football, volley-ball, randonnée etc)

La vision de l'université doit enrichir les moyens et les actions pour développer une meilleure

- **attitude de la responsabilité (att 4) ;**
- **aptitudes de Capacités d'analyse et de réflexion critique (Ap 2), de la Souplesse et adaptabilité (Ap 3) ;**
- **connaissance et compréhension critique du monde (Cc 3).**

Citoyenneté (droits de l'homme et démocratie, responsabilités civiques, et processus d'apprentissage (choix de contenu, action de volontariat, activité qui facilite la compréhension des processus démocratiques)

Question 9- La majorité des personnes enquêtées ne sont pas en connaissance ou très peu sur l'organisation d'événements qui facilitent la compréhension des processus démocratiques. Les personnes qui ont répondu *oui* à cette question ne donnent pas de chiffres. Seulement deux enquêtées ont données des chiffres qui arrivent jusqu'à 5 manifestations en tout.

A partir de 2015, il y a eu une restructuration du site de l'université de Tirana qui maintenant présente un volet événement dans le portail. Dans ce volet le public peut prendre connaissance des événements qui ont eu lieu ou s'informer sur les événements à venir. Par exemple actuellement on peut lire sur le site que le prochain événement sera celui de la rencontre des étudiants avec des représentants des affaires intérieures pour discuter de la lutte anti-trafique.

Source: <http://www.unitir.edu.al/index.php/evente>

Même s'il existe des activités sporadiques concernant les événements publics (conférences, débats) à l'université qui facilitent la compréhension des processus démocratiques, l'université devrait augmenter le nombre de ces activités pour promouvoir :

- **les valeurs de la dignité et des droits de l'homme (v1), de la diversité culturelle (v2), et de la démocratie, de la justice, de l'équité, de l'égalité et de l'État de droit (v3) ;**
- **les attitudes concernant l'ouverture à l'altérité culturelle et aux convictions, visions du monde et pratiques différentes (Att 1) ;**
- **la connaissance et compréhension critique du monde (cc3).**

Toutes ces valeurs, connaissances et attitudes contribueraient à créer un citoyen respectant les droits de l'homme et la démocratie.

Question 10 – 14 personnes enquêtées ont répondu *oui* à cette question et 36 personnes ont répondu *non, peu et je ne sais pas*. Selon ses réponses nous constatons que les personnes enquêtées ont une représentation négative sur l'éducation concernant les activités de solidarité ou de volontariat.

Les activités d'actions de solidarité ou de volontariat contribueraient à renforcer **l'attitude de responsabilité (att4), la connaissance et la compréhension critique du monde (cc3),.**

Dans son acception générale, la solidarité caractérise des personnes qui choisissent ou ressentent une moralité d'assister une autre personne et réciproquement. La solidarité se distingue de l'altruisme : l'altruiste peut souhaiter aider autrui sans pour autant se sentir concerné par ce qui lui arrive, et inversement on peut se rendre solidaire d'autrui simplement par intérêt bien compris (attente d'une réciprocité) et non par altruisme.

Au sujet du volet éducation/formation, nous pouvons conclure qu'au terme de :

a. La transparence, il y a un manque de transparence quant aux objectifs de certains cours et modules enseignés, quand à la publication des informations concernant l'organisation des activités extracurriculaires.

b. Le fonctionnement démocratique, l'université intègre la notion du fonctionnement démocratique et ceci se manifeste par la participation obligatoire des acteurs surtout internes et concernant le conseil de l'administration la participation des acteurs externes pour la prise de décision concernant le fonctionnement de l'Universités.

La loi prévoit un fonctionnement démocratique de l'institution sans faire référence à des Chartes particulières existantes à ce sujet. Il reste à voir l'application concrète de la loi par le biais d'observation et non pas d'enquêtes qui relèvent surtout une représentation des personnes enquêtées que la réalité.

c. Le développement des capacités, L'université à travers les bureaux d'insertion professionnel organise des activités (de débats, de volontariat, de formation spécifiques dans la recherche d'emploi etc.), des conférences, des programmes d'échanges scientifiques et des rencontres internationaux, qui développent la capacité culturelle et interculturelle des étudiants. Or on constate un manque de la culture informative de la part des étudiants et des enseignants, même quand celle-ci est transparente et existe publiée sur des sites Internet ou affichée sur des panneaux. L'université ne développe pas assez les capacités de l'étudiant dans la recherche de l'information ou les capacités concernant les devoirs et les responsabilités civiques.

RECOMMANDATIONS

a. EDUCATION/FORMATION

1- Recommandation : proposition des matières interdisciplinaires et transversales pour viser au plein épanouissement de la personnalité humaine, le développement de ces dons et aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de ses potentialités. Grâce aux matières interdisciplinaires les étudiants ont la possibilité de développer leur esprit de synthèse et de critique

en confrontant des idées différentes tout en favorisant la compréhension, la tolérance et la démocratie.

2 - Recommandation : une meilleure implication et participation des étudiants à l'enseignement serait souhaitable tout en leur donnant le droit et les moyens de prendre des décisions sur leur apprentissage, (choix des matières par les étudiants, prendre en considération leur avis sur le contenu des cours). Selon l'ABDH, elle implique également la participation des parties prenantes dans la conception des politiques aussi bien que dans les processus.

3- Recommandation : une plus grande exposition des responsabilités et des devoirs civiques dans les programmes, peut développer l'esprit critique pour qu'ils deviennent des citoyens responsables pour respecter et être respectés.

4- Recommandation : il serait souhaitable d'organiser plus de manifestations et d'activités culturelles afin de développer l'intérêt pour la diversité culturelle et les échanges interculturelles pour mieux accepter l'autre et se connaître soi-même.

5- Recommandation: établir des bases de données sur l'employabilité des étudiants, un guide des entreprises avec leurs domaines de spécialités et des intérêts de recherche, et rendre transparents les domaines d'intérêt de développement et de recherche du gouvernement albanais pour mieux orienter les formations et la recherche.

6 - Recommandation : une meilleure collaboration entre l'université et le monde de l'entreprise apporterait une meilleure connaissance des besoins réels dans le marché du travail en ce qui concerne les offres de travail et une meilleure orientation de la formation universitaire.

On pourrait souhaiter une participation des entreprises dans la conception des politiques aussi bien que dans le processus de l'enseignement universitaire.

7- Recommandation : les bureaux d'insertion professionnelle récemment créés devraient être professionnalisés à travers la formation continue et de stages pour améliorer leur efficacité dans l'orientation des étudiants dans leur carrière professionnelle.

8 – Recommandation : développer un savoir-faire de l'université à tisser des liens de collaboration réciproque avec les entreprises, les pouvoirs publics, les ONG, les associations, etc. ; à créer des conditions pour des actions de compréhension et d'intervention sur des questions qui inquiètent la société afin d'éduquer le volontariat et la solidarité entre les acteurs. Il serait souhaitable que l'université crée des pratiques de communication avec le public externe pour expliquer ses objectifs et ses résultats en invitant la communauté locale à l'institution pour informer et s'informer, demander son opinion, débattre sur les questions relatives à l'université pour une meilleure vision des formations, des résultats attendus et de l'insertion professionnelle et pour rendre transparent le budget et les recettes venant des tarifs d'inscription des étudiants.